Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

1ER NOVEMBRE 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18009 **41**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Je n'irai pas voter le 18 novembre pour les référendums et je défends ce choix avec une conviction absolue et en toute sérénité. Tout d'abord j'utilise le terme approprié, à savoir «non vote» au lieu «d'abstention», parce que du point de vue technique et politique il s'agit de deux différentes prises de position. L'abstention est associée à la non participation dans une logique plutôt passive. Dans ce cas, par contre, le «non vote» est un choix actif qui n'a rien de ponce-pilatesque, parce qu'il signifie la défense des lois en matière électorale qui ont été votées, selon un dessein homogène et innovateur, par 30 conseillers régionaux sur 35. La même chose vaut pour l'Hôpital: le Conseil de la Vallée a décidé depuis des années d'avoir une nouvelle structure à côté de celle qui existe déjà à Aoste, en définissant un programme global d'utilisation dont on connaît parfaitement le projet et les coûts.

Je ne voterai pas parce que cette modalité de choix démocratique est prévue explicitement par la loi régionale sur le référendum, qui a fixé un quorum, c'est-à-dire un seuil à atteindre pour sa validité. Et cela en analogie avec l'article 75 de la Constitution, qui prévoit et permet – en tant que précieux principe constitutionnel – ce mécanisme de «non vote» justement pour déclarer la nullité du référendum.

C'est la raison pour laquelle le citoyen, face à un référendum, peut choisir deux chemins qui sont tout à fait légitimes: aller voter ou choisir de ne pas y aller. Voilà pourquoi le vote au référendum n'est pas – comme il se passe aux élections – un droit et un devoir: en optant de ne pas voter, je fais un choix légitime dont je ne dois ni m'excuser ni me justifier.

Je rappelle, par ailleurs, que ce n'est ni l'Etat (élections politiques) ni la Région (élections régionales et communales) à m'appeler au vote, mais, dans les faits, un groupe de citoyens signataires des propositions de loi soumises au référendum. Ce sont ces citoyens qui sont intéressés à atteindre le quorum et doivent donc en assumer aussi bien les honneurs que les charges, y compris les chiffres nécessaires pour obtenir la validité des référendums. Dans mon cas, le «non vote» représente la sauvegarde du rôle de la démocratie représentative contra la tentation d'une utilisation continuelle et massive du référendum dans des matières délicates, qui ne peuvent pas être réglementées à l'aide d'un instrument définissant certains choix d'un «oui» ou d'un «non» (et, je le répète, du légitime «non vote»). Le «non vote» n'est ni du mépris à l'égard de la démocratie ni une sorte de fuite face aux responsabilités: je me suis investi dans la campagne référendaire en présentant mes raisons, ce qui n'est ni un désengagement ni un désintérêt, mais plutôt de l'engagement civil et politique, et en prenant fait et cause de façon visible et claire.

Dans l'histoire de la République toutes les formations politiques ont choisi, selon les circonstances, d'inviter les citoyens au «non vote» à l'occasion des référendums. Dans ce cas, nous le faisons aussi en toute légitimité et dans le respect de ceux qui ont fait d'autres choix.

Cinquième partie

Je décide quand même...

Guido Cesal

«Election directe du Gouvernement et de son Président»

C'est un système que nous repoussons in toto. Il aura, si approuvé, du mal à s'harmoniser avec le système juridico-institutionnel actuel et provoquera sans doute des problèmes énormes pour le bon fonctionnement de la chose publique.

Comment peut-on penser qu'un exécutif élu de façon différente par rapport à l'organe législatif pourra fonctionner?

Le nombre des professionnels de la politique augmenterait de 35 à 42 ce qui ferait donc par la même occasion augmenter aussi les coûts pour la collectivité (les coûts de la politique ne sont pas seulement représentés par les appointements des élus, mais aussi par une série de bénéfices complémentaires qui incident de façon significative).

Ce mécanisme est moins démocratique car le choix des gouvernants est entièrement dans les mains des partis qui imposent aux électeurs une équipe toute faite, sans tenir en compte de l'agrément réel de l'électorat pour chacun de ses membres.

L'électeur ne peut choisir que les Conseillers, élus à part, dont on sait au départ qu'ils ne gouverneront pas, indépendamment de leur résultat électoral.

Le Conseil n'aura aucune capacité

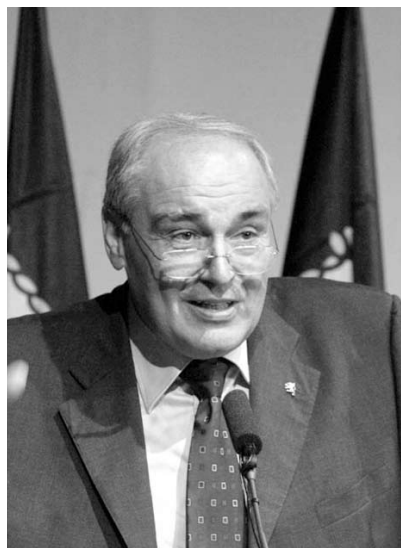

de contrôle sur l'œuvre du Gouvernement et aucune possibilité d'en déterminer l'action car la chute du Gouvernement comporterait aussi la dissolution du Conseil qui devrait le contrôler.

Le Président du Gouvernement et le Gouvernement lui-même, étant élevés à leurs fonctions directement par le peuple, pourront se sentir légitimés à exercer leur pouvoir sans tenir en bonne considération la fonction du Conseil, avec en conséquence une forte concentration et une personnalisation négative du pouvoir.

Le risque qu'on élise un Président et un Gouvernement d'orientation politique différente de celle de la majorité du Conseil est tout à fait possible avec pour résultat la paralysie de l'action administrative. (cet inconvénient s'est vérifié à Bolzano l'année dernière. On avait élu, avec le système du vote séparé, un Syndic de centre-droite et parallèlement un Conseil à majorité centre-gauche, ce qui a amené la Commune au «commissariamento» et à la répétition des élections).

Les modifications apportées par le Conseil de la Vallée, (30 voix sur 35) maintiennent au sein du Conseil l'élection du Président du Gouvernement et des membres de l'exécutif et introduisent la motion de censure constructive, celle qui implique un seul Assesseur et réglemente la dissolution du Conseil dans le cas où celui-ci ne peut plus continuer à œuvrer.

Il s'agit de modifications qui aménagent une matière qui nécessitait une mise à jour, et qui garantissent le respect des principes juridiques qui ont caractérisé cette région durant les 60 ans de son histoire de région autonome.

Ce système que l'on voudrait lancer à la poubelle a permis à notre petite patrie de sortir d'une période de misère et de souffrance et de devenir l'une des régions les plus riches d'Europe. Qui pense à le détruire sans savoir quels effets produiront les modifications proposées assume, devant le peuple valdotain, une responsabilité énorme. A nous tous d'empêcher la réalisation de ce projet destructeur.

PAS DE SENS, PAS DE VOTE

Les rencontres de cette semaine:

LUNDI 5 NOVEMBRE 2007 - 20H30

QUART	Salle auditorium des écoles du Villair
EMARESE	Salle Communale
OLLOMONT	Bar «La Taverna»
GRESSONEY-LA-TRINITÉ	Salle Communale

MARDI 6 NOVEMBRE 2007- 20H30

SAINT-VINCENT	Salle du Conseil
VALSAVARENCHE	Salon paroissial
MORGEX	Polyambulatoire
POROSSAN	Hôtel «Milleluci»

MERCREDI 7 NOVEMBRE 2007- 20H30

ARVIER	Salle polyvalente des écoles
NUS	Salle du Conseil
VERRAYES	Hôtel «Cristina»
DONNAS	Salle polyvalente - rue Binel
AOSTA	Saint-Martin-de-Corléans Bibliothèque de «Viale Europa»

JEUDI 8 NOVEMBRE 2007- 20H30

BIONAZ	Salle Communale
CHAMPORCHER	Hôtel «Beau Séjour»
AYMAVILLES	Salle des réunions «ex Hôtel Suisse»

PAS DE SENS, PAS DE VOTE

VIE DE NOS SECTIONS

Samedi 13 octobre a été présentée, à Courmayeur, la liste civique "*Courmayeur, la nuova via*", soutenue par la section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur, pour les éléctions communales du 11 novembre prochain.

Les candidats sont: *Syndic* Fabrizia Derriard
Vice-syndic Carlo Canepa

Assesseur aux Ouvrages publics: **Andrea Vecchi (U.V.)**
Assesseur aux Politiques sociales: Daniela Scalvino
Assesseur à l'Environnement et au Territoire: Federica Cortese

Conseillers
Ferruccio Truchet (U.V.) - *Assesseur au Tourisme*
Stefano Campese (U.V.)
Manlio Cazzato(U.V.)
Attilio Chenoz
Ivette Clavel
Flavio Guichardaz (U.V.)
Antonio Liporace
Stefano Pellin
Lucia Picchiottino
Sauro Rocchio (U.V.)
Franco Savoye
Massimo Sottile
Stefano Toscano

«Se un referendum è sbagliato bisogna ridurne i danni, far mancare il quorum in modo da non pregiudicare misure legislative che affrontino la materia»

(P. Fassino, DS, l'Unità, in occasione del referendum sull'art. 18)

INDEX

Référendum:
Les rencontres avec la population continuent
LIRE PAGE 6

Aperçu des décisions du Gouvernement régional: séance du vendredi 26 octobre

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé la déclaration d'intention signée par la Région et par la Banque mondiale relativement au projet «Supporting the development of a sustainable tourism knowledge platform within the World Bank - Soutenir le développement d'une plateforme de connaissances en matière de tourisme durable, en collaboration avec la Banque mondiale».
Il a ensuite accordé une aide de 3 000 euros au Comité pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin d'Aoste, à titre de participation aux frais d'organisation du colloque «Femmes de la Terre», qui se tiendra à Étroubles, les 26 et 27 octobre 2007.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a destiné un financement de 3 105 755 euros au programme d'assistance technique présenté par l'Association Régionale Éleveurs Valdôtains, pour l'automne 2007, en vue d'une utilisation rationnelle des ressources alimentaires locales, telles que les prés et les pâturages, de l'adoption de techniques et de moyens de production respectueux de l'environnement et du bien-être des animaux, ainsi que de l'organisation d'expositions et de foires et concours d'animaux de l'espèce bovine, ovine et caprine.
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'avant-projet des travaux de valorisation et de sécurisation du sentier de randonnée longeant le Rû Courthoud, dans les communes de Brusson et d'Ayas. Une somme de 1 650 000 euros a été engagée à cet effet.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
La mise à jour de l'étude de faisabilité relative à la réimplantation d'activités productives dans la zone V3 du site industriel Cogne d'Aoste a été adoptée.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé l'organisation du cours de formation Collana di semi, destiné aux enseignants des écoles de notre région.
La participation de huit élèves du Lycée classique et Institut d'art à la «Xe Bourse méditerranéenne du tourisme archéologique», qui se tiendra à Pæstum, viendra compléter le Plan des activités de formation et de recyclage.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a donné son feu vert à la mise à jour du plan de répartition des ressources financières 2007-2009, consacrées aux travaux d'agrandissement, de rénovation et d'entretien extraordinaire qui seront réalisés dans le cadre de la mise aux normes fonctionnelles des ouvrages publics destinés à l'assistance aux personnes âgées et infirmes. Un montant global de 612 587 euros a été engagé à cet effet.
L'Exécutif a débloqué un financement de 15 000 euros en vue de la réalisation du spectacle «Ostinata, mente» mis en scène par la compagnie théâtrale Nuovababette Teatro d'Aoste, dans le cadre des initiatives lancées à l'occasion de la «Journée de la santé mentale», avec la collaboration de l'Agence USL de la Vallée d'Aoste.
Le Gouvernement a approuvé la mise en œuvre, du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2010, du service de premier accueil «Arcolaio», pour femmes seules ou avec enfants mineurs, maltraitées ou ayant besoin d'un hébergement nocturne d'urgence et a débloqué une enveloppe de 648 000 euros pour ce faire.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
Dans le cadre du Plan opérationnel des ouvrages publics de 2007, les projets d'exécution de différents travaux ont été définis: il s'agit de l'aménagement du cours du Molinaz, dans la commune de Pontey, et du cours du Lys dans la commune de Gressoney-Saint-Jean, ainsi que de la réalisation de structures destinées à protéger le hameau de l'Eglise dans la commune de Valgrisenche; une dépense de 1 415 079 euros a été engagée à ce titre.
Pour ce qui est des routes, une somme de 4 900 000 euros a été débloquée au vu des projets d'exécution qui ont été approuvés et ont trait à la construction d'une galerie destinée à protéger contre la chute de pierres un tronçon de la route régionale n° 2 de Champorcher, à la hauteur de Pontboset.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a chargé l'Assessorat de mettre à jour et de renouveler son matériel promotionnel et consacrera à ces activités un montant de 69 800 euros.
Une aide de 438 647 euros sera versée à la Commune de Sarre dans le cadre de l'appui qu'apporte la Région aux auberges de jeunesse.

Des fonds seront à nouveau versés pour le secteur public

Au cours d'une réunion organisée la semaine dernière au Palais régional, le Président de la Région Luciano Caveri a officiellement confirmé aux organisations syndicales la présence dans le document de la Loi de Finance de la région des fonds nécessaires au renouvellement du contrat des employés du secteur public.
« Par rapport à ce qui est en train de se passer au niveau national, avec un Gouvernement qui paraît tergiverser sur les propositions des organisations syndicales, situation qui a amené à l'organisation d'une grève le 26 octobre dernier – a expliqué Caveri – *notre Région a réagi en avance en prévoyant dans le budget, à travers des évaluations prudentes, les fonds qui seront nécessaires à la mise en œuvre du contrat pour le secteur public. En l'état actuel des choses, l'unique inconnue vient de ce qui émergera au moment de la définition du Pacte de Stabilité, mais nous sommes de toute façon prêts* ».
Au cours de cette rencontre, le Président Caveri a, en outre, lancé avec les Organisations syndicales une confrontation, qui s'est poursuivie pendant la semaine, en matière de régularisation de la précarité. Au centre de la discussion ont été examinées certaines incertitudes dérivant du nouveau document financier du Gouvernement en fonction duquel il sera nécessaire d'approfondir les sujets.
« *Je crois qu'il est nécessaire* – a précisé Caveri – *de mettre en place une confrontation avec les organisations syndicales afin d'établir une méthode de travail. Si d'un côté, en effet, je partage pleinement l'exigence de réduire la précarité, de l'autre nous nous trouvons face aux limites imposées par le Pacte de Stabilité. Comme Gouvernement régional, nous sommes donc ouverts au dialogue avec les syndicats pour tenter de proposer des remèdes à la situation, mais je crois qu'il est nécessaire d'établir un critère d'actions qui tienne compte des limites imposées par l'Etat et des exigences de l'appareil administratif* ».

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Saison culturelle

Le tour du jardin secret d'Axelle Red

Christel Lambot

Le lundi 22 octobre dernier, le concert d'Axelle Red – organisé au théâtre Giacosa d'Aoste – a ouvert en beauté la Saison culturelle francophone 2007-2008.
Axelle Red est née en Belgique, dans la province du Limbourg, en 1968. C'est depuis l'âge de 6 ans qu'elle n'a qu'une idée en tête: devenir chanteuse. Son enfance était rythmée par les grands de la «soul» américaine, qui seront d'une influence capitale dans sa musique.
«Persévérance» pourrait être le mot-clef de la carrière d'Axelle: dix ans après son premier single, elle sort son premier album, *Sans plus attendre*, résultat de deux ans de travail.

Le disque comporte douze titres sous le pseudonyme d'Axelle Red. Le premier extrait est «Elle danse seule», mais c'est avec «Sensualité» que la chanteuse envahit les ondes des radios en 1994. C'est d'ailleurs avec ce morceau très connu qu'elle a choisi d'ouvrir son concert au Giacosa d'Aoste.
Le 6 septembre 2006 Axelle a reçu du ministre français de la culture les insignes de chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres. Ce titre récompense les personnes qui se sont distinguées par leurs créations dans le domaine artistique ou littéraire ou par la contribution qu'elles ont apportée au rayonnement des arts et des lettres en France et dans le monde. Il est assez rare, à vrai dire, que des artistes étrangers reçoivent cette décoration française.
Le 2 octobre 2006 sort *Jardin Secret*, l'album qui donne également son nom à la tournée qui a conduit la chanteuse aux cheveux de feu dans notre région. Ce disque renferme, sans doute, ses chansons les mieux ciselées, les plus abouties. En Belgique, dès sa sortie, l'album fait un carton. «Temps pour nous» devient un tube. Au plat pays sont également sortis les singles «Si tu savais», dédié à sa fille aînée Janelle, et «Naïve» qui connaissent un très bon succès, ainsi que «Romantique à mort».
Le public valdôtain – il faut le dire assez nombreux – ne s'y est pas trompé. La version scénique du jardin secret d'Axelle est un endroit plutôt avenant : des projecteurs soleils, un grand rideau arc-en-ciel, quelques «Perles de pluie», un 'Papillon» et ce «Fruit défendu» où elle entrevoit «*la connotation sexuelle de l'album*». Ses nouveaux morceaux, qu'elle joue à peu de choses près dans l'ordre de l'album, portent la sensualité à son comble. Ses musiciens noirs américains, le claviériste Lester Snell, le bassiste Jeff Anderson, le guitariste Michael Toles et le batteur Steve Potts, avec qui elle travaille depuis longtemps, s'en donnent tous les quatre à cœur joie.
Axelle Red, pour sa part, se concentre sur le chant, qu'elle libère de tout maniérisme, le rendant à la fois percutant et touchant. Sa voix, très particulière, se fond à merveille dans les arrangements. Une belle leçon de «soul music».

Comité pour les célébrations qui auront lieu le 21 avril 2009

9ème centenaire de la mort de Saint-Anselme d'Aoste

Réaliser une série d'initiatives afin de valoriser l'aspect historique, civil, religieux et culturel de Saint-Anselme à l'occasion du 9ème centenaire de la mort du saint Valdôtain qui aura lieu le 21 avril 2009, est l'objectif du Comité pour les célébrations du 9ème centenaire de la mort de Saint-Anselme d'Aoste présidé par le Président de la Région, Luciano Caveri.
Les membres faisant partie de ce Comité, dont les finalités sont établies par la loi régionale 12 du 1er juin 2007, sont, en plus du président de la Région, le président du Conseil régional Ego Perron, l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, le président de la Commission du Conseil compétent en matière de culture, Dario Comé, un représentant de la minorité au sein du Conseil en la personne de Dario Frassy, l'évêque d'Aoste, monseigneur Giuseppe Anfossi, le syndic d'Aoste, Guido Grimod, le recteur de l'Université de la Vallée d'Aoste Pietro Passerin d'Entrèves et le président de l'Académie de Saint-Anselme Pierre Georges Thiébat, représenté par Joseph César Perrin.
Au cours de la première réunion, les membres du comité ont fait un premier tour d'horizon afin d'établir un premier calendrier d'initiatives à mettre en œuvre au cours des prochains mois et en vue de la date du 21 avril 2009.
Parmi les priorités soulignées au cours de la réunion, la restauration de la statue dédiée à Saint-Anselme d'Aoste, l'organisation d'un important colloque au niveau international consacré à Saint-Anselme, et d'autres interventions importantes de valorisation des biens architecturaux liés à l'histoire du Saint valdôtain.
«*Il s'agissait d'une première réunion au cours de laquelle nous avons déjà établi les orientations* – précisent le président Caveri et l'assesseur Viérin – *et grâce au travail important réalisé par la surintendance aux Biens culturels, nous avons recensé certains biens architecturaux liés à la figure de Saint-Anselme qui auront besoin de subir des interventions de restauration et de valorisation, et en premier lieu, la statue qui lui est dédiée*».
«*A partir de ces premières interventions qui commenceront au cours de cette année* – ont poursuivi Caveri et Viérin – *sera également mis en place et réalisé, par deux différents groupes de travail, l'élaboration d'un calendrier de manifestations et d'initiatives, parmi lesquelles un important colloque international, en parallèle avec d'autres centres liés à l'histoire du Saint à savoir Bec en France et Canterbury en Angleterre, pour célébrer de manière appropriée l'une des plus importantes figures de l'histoire de la Vallée d'Aoste*».

Travaux de restauration du Musée des Sciences Naturelles à Saint-Pierre

Le Musée régional des Sciences Naturelles, aménagé à l'intérieur du château de Saint-Pierre et inauguré en 1985, fera l'objet d'importants travaux de restauration.
L'administration régionale a destiné à cet effet la somme de 6,2 millions d'euros. La première série de travaux, dont la dépense prévue s'élève à 1 million d'euros, commencera en 2008.
Ce musée propose aux visiteurs l'environnement naturel de la Vallée d'Aoste sous ses différentes facettes et accueille plusieurs collections prestigieuses au niveau international.
Il n'est ouvert actuellement que six mois par an; après les travaux qui s'échelonneront sur environ quatre ans, il sera ouvert toute l'année.
Les engagements des dépenses relatives à la réalisation des travaux sont indiqués dans un accord de programme d'une durée de 10 ans récemment signé entre la Région autonome Vallée d'Aoste, la commune de Saint-Pierre et la direction du musée.
Les objectifs des interventions prévues sont les suivants: amélioration de l'accès et de l'exploitation du musée par les personnes âgées et handicapées; restauration et assainissement pour la conservation du bâtiment ainsi que du renforcement de la structure; restauration des éléments de décoration de la façade principale; réaménagement du musée; amélioration des services offerts aux visiteurs; mise aux normes des installations.

Le Musée régional des sciences naturelles est constitué de 9 salles aménagées sur deux étages. Dans la première salle se trouvent la billetterie, les sections dédiées à la faune disparue et aux animaux récemment réapparus ainsi qu'à la minéralogie.
La deuxième salle est consacrée au climat et aux glaciers et les salles 3, 4 et 5 à la flore et à la végétation de la Vallée d'Aoste.
Au premier étage sont présentés quatre milieux typiques avec des exemplaires de la flore et de la faune.
Les trois dernières salles sont dédiées à la faune alpine: oiseaux, mammifères et insectes.

Traditions rurales dans les écomusées valdôtains

Les écomusées offrent la possibilité, en plus des randonnées et des excursions, de connaître la culture et les particularités du paysage de la basse Vallée d'Aoste.
Il s'agit de quatre structures qui présentent les traditions paysannes, agricoles et artisanales.
Donnas, une zone vitivinicole, accueille le musée du vin et de la viticulture. Dans les caves de l'ancien siège des Caves Coopératives de Donnas sont exposés les outils utilisés autrefois pour cultiver la vigne et fabriquer le vin (le plus célèbre est le 'Donnas Doc' produit à partir de raisins Nebbiolo) ainsi que des photographies et des documents.
A quelques kilomètres de Donnas, dans la commune de Bard, se trouve l'Ecomusée de la châtaigne dédié à l'une des activités agricoles les plus importantes de la zone: la culture des châtaigniers. Ce musée est réalisé à l'intérieur d'une 'grehe', une construction rurale typique à deux étages qui servait au séchage des fruits.
L'écomusée du chanvre situé à Champorcher, hameau de Chardonney, est aménagé dans une ancienne demeure rénovée où il est possible d'admirer les productions artisanales et les métiers à tisser jadis utilisés par les femmes du village.
A Fontainemore, dans la vallée du Lys, l'écomusée de la moyenne montagne a été créé à l'intérieur du village Pra dou Sas, à l'entrée de la réserve naturelle Mont-Mars. Deux maisons en bois et en pierres de style walser (d'origine germanique) ont été retapées et meublées comme autrefois. Ce musée présente également plusieurs collections d'outils traditionnels de menuisiers et de maçons, les deux métiers les plus pratiqués par les habitants de cette zone.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Une délégation valdôtaine a participé à l'Assemblée régionale Europe de l'A.P.F.

Ego Perron : « lutter contre le trafic et la traite des êtres humains »

Le Président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, et les Conseillers régionaux Marco Fey, Robert Vicquéry, Dario Comé, Giulio Fiou et Marco Viérin, ont composés la délégation valdôtaine qui a participé aux travaux de la XXème Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui s'est déroulée à Skopje, en Macédoine, du 22 au 26 octobre 2007.
La réunion s'est axée autour de deux thèmes principaux : « La Francophonie et les dispositifs de promotion des langues européennes » et « Les politiques migratoires dans l'espace francophone européen ».
Les deux thématiques ont fait l'objet d'une discussion approfondie parmi les délégués parlementaires qui, au terme des trois jours de débats, ont approuvé deux résolutions. La première sur les stratégies de promotion de la langue française et de la culture francophone et la deuxième sur le développement d'une politique migratoire reposant également sur des accords bilatéraux favorisant l'intégration et la régulation des flux.
Concernant la Francophonie, l'A. P.F. a engagé les différents partenaires à poursuivre et à renforcer leurs efforts en direction des cadres de l'Union européenne, a encouragé l'émergence de synergies entre la francophonie multilatérale et l'ensemble des acteurs francophones bilatéraux, ainsi qu'avec les autres espaces culturels et, pour conclure, a appelé les sections de la Région Europe à se mobiliser en faveur de la promotion de la langue française et à étudier de quelle manière chacune des régions pourrait contribuer à faire connaître, à soutenir et à développer les actions engagées.
Voici quelques déclarations du Président du Conseil de la Vallée Ego Perron sur le déroulement de cette réunion :
« *Nous avons mis en évidence* - affirme-t-il- *les problèmes liés au phénomène migratoire et nous avons invité les Gouvernements des pays membres de la Francophonie à prendre les mesures nécessaires visant à installer des structures et des institutions chargées de gérer les migrations légales, d'élaborer avec précision des statuts des travailleurs immigrés et de lutter contre les réseaux illégaux de travail non-déclaré, de trafic et de traite des êtres humains* ».

« *De plus, nous avons recommandé aux Parlements* -continue le Président Perron- *de veiller à ce que les politiques migratoires soient cordonnées au niveau national entre les Ministères compétents, les administrations et les institutions et de concevoir une politique commune dans le domaine des visas, de l'asile et de l'immigration et que cette politique soit fondée sur le respect mutuel et compatible avec les obligations internationales* ».
Pour terminer, soulignons la présence parmi les participants de personnalités importantes qui ont apporté des contributions au débat comme par exemple l'intervention de Jean-Pierre Garson, Chef de la Division des Economies non-membres et des Migrations internationales, de Pierre Janin, Chargé de mission pour le Plurilinguisme, la Francophonie, le Français dans le monde et de Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'immigration du Gouvernement du Grand Duché de Luxembourg.

Raphaël Bixhain

Lors de la réunion du Comité permanent de la Conférence des Peuples de Langue française, qui s'est réuni à l'occasion de la 60ème Fête du Peuple jurassien et du 60ème Anniversaire du Mouvement autonomiste jurassien, celui a décidé de fixer les prochaines Assises de la Conférence les 14, 15 et 16 août 2008 au Québec. Les personnes qui souhaiteraient y participer sont priées de signaler leur adhésion au Secrétariat du siège central de l'Union Valdôtaine.

A l'école élémentaire de Donnas

« Portes Ouvertes »

Une rencontre d'informations a eu lieu ce lundi 29 octobre à l'école élémentaire de Donnas dans le cadre de l'initiative « Portes Ouvertes », un projet qui offre au citoyen la possibilité de connaître plus en profondeur l'organisation et le fonctionnement des organes internes de la Région.
Il s'agit d'une nouveauté puisque c'est la première fois que le Conseil se rend dans une institution scolaire.
Au cours de la visite, à laquelle la Conseillère régionale Teresa Charles a participé, des explications concernant le cadre historique et institutionnel de la Vallée d'Aoste ont été données aux élèves, en particulier sur le rôle et les activités du Conseil de la Vallée.

R.B.

L'activité des Commissions

Mercredi 31 octobre 2007 – IIIème Commission permanente *Aménagement du Territoire*

auditions concernant le **projet de loi n°180** « *Nouvelles dispositions en matière de gestion des déchets* » et la **proposition de loi n°179**, présentée par les Conseillers Dina Squarzino, Alessandro Bortot et Ugo Venturella « *Introduction d'une tarification pour la gestion des déchets et dispositions en matière d'utilisation de vaisselle dans les réfectoires et au cours des foires* » : Nicola Castiglioni, Représentant du WWF Vallée d'Aoste et Maria Pia Simonetti, Représentante de Legambiente Vallée d'Aoste ;
projet de loi n°186 présenté par le Gouvernement régional « *Entretien, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions* ». Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre ;
projet de loi n°180 « *Nouvelles dispositions en matière de gestion des déchets* », présenté par le Gouvernement régional. Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre ;
proposition de loi n°179, présentée par les Conseillers Dina Squarzino, Alessandro Bortot et Ugo Venturella « *Introduction d'une tarification pour la gestion des déchets et dispositions en matière d'utilisation de vaisselle dans les réfectoires et au cours des foires* ». Rapporteur : le Conseiller Ugo Venturella ;
audition du Président de la Région, Luciano Caveri, concernant la **proposition de loi nationale n°4** « *Modifications de la loi n°289 du 27 décembre 2002 (Loi de Finances 2003)* ».

Lundi 29 octobre 2007 – IVème Commission permanente *Essor économique*

audition de l'Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail, Leonardo La Torre, concernant la résolution « *Mesures pour la résolution de la crise du secteur industriel* ». Illustration des lignes directrices stratégiques.

Lundi 29 octobre 2007 – IIème Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°186 présenté par le Gouvernement régional « *Entretien, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions* ». Rapporteur : le Conseiller Robert Vicquéry.

Vendredi 26 octobre 2007 – Vème Commission permanente *Services sociaux*

projet de loi n°186 présenté par le Gouvernement régional « *Entretien, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions* ». Rapporteur : le Conseiller Dario Comé.
audition de l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales concernant le « *Monitorage des activités prévues par le Plan régional pour la santé et le bien-être social 2006/2008* ».

Jeudi 25 octobre 2007 – Ière Commission permanente *Institutions et Autonomie*

audition de Giovanni Aldighieri, Syndic de la Commune de Carema, concernant la **proposition** « *Commune de Carema. Demande de séparation de la Région Piémont et de rattachement à la Région Vallée d'Aoste* » ;
avis sur le projet de décret législatif « *Dispositions d'exécution du Statut spécial de la Région Vallée d'Aoste/Valle d'Aosta concernant le transfert de fonctions en matière de santé humaine et santé vétérinaire* ».

Encore sur le coût de la démagogie

Joseph Rivolin

Au terme de cette série d'articles sur le prix de la démocratie, il est bien de dire encore un mot sur le coût social de la démagogie, qui se présente parfois sous les fausses apparences de la «participation» de la soi-disant «société civile». Il y a un phénomène à la mode, qui est particulièrement voyant en Vallée d'Aoste du fait des petites dimensions de notre Région, qui doit préoccuper les démocrates sincères. A côté des véritables groupes de citoyens qui se posent correctement vis-à-vis des administrations publiques pour signaler les problèmes concrets de la communauté et pour aider à les résoudre, on remarque aussi la formation de comités soi-disant «spontanés» qui, prenant prétexte de toute sorte de décisions administratives, se constituent dans le seul but d'empêcher que quelque chose de concret se fasse. Ces comités, qui se distinguent non pas par une démarche constructive, mais par une logique exclusivement destructive, appuient parfois des propositions fictives, irréalisables ou presque, qui visent à faire renvoyer les décisions et à répandre de manière instrumentale le malaise et le mécontentement. Un exemple pour tous: la proposition référendaire de bâtir un «nouvel hôpital», on ne sait où, avec quel argent, dans quels délais. Il s'agit d'initiatives éminemment médiatiques, promues ou dirigées par quelques centrales politiques qui ne montrent pas leurs vrais visages. Il ne faut pas croire que tout cela est gratuit: bien au contraire, les coûts en retombent sur les citoyens et, comme d'habitude, «paga Pantalone». Il serait intéressant de calculer, par exemple, combien ont coûté aux contribuables les interminables arrêts des travaux que de soi-disant écologistes avaient provoqués par voie judiciaire, pour empêcher la réalisation de l'autoroute Aoste-Courmayeur ; sans compter les coûts en vies humaines, c'est-à-dire les décès provoqués par les accidents de la route qui ont continué à se produire entre temps, et dont la responsabilité morale devrait bien retomber sur quelqu'un.

En conclusion, il est hors de doute que la politique est coûteuse, parfois trop, et que les frais ne sont pas toujours justifiés à cent pour cent ; mais il s'agit d'un prix que nous payons pour un bien précieux : la démocratie. L'anti-politique n'est pas moins coûteuse, sur le plan financier, et risque d'être payée beaucoup plus cher sur le plan de la démocratie, car elle aboutit au «qualunquismo» et à la démagogie: et déjà Platon savait pertinemment, il y a vingt-cinq siècles, que la démagogie est le terrain où pousse vigoureuse la mauvaise herbe de la tyrannie.

(10 – Fin)

Discussions sur le problème de l'amiante avec le Ministère du Travail

Caveri a rencontré le Sous-secrétaire Rinaldi

Le Président Caveri a rencontré dernièrement au Palais régional le Sous-secrétaire à l'emploi et aux prévoyances sociales, Rosa Rinaldi, en visite en Vallée d'Aoste, pour discuter des problématiques concernant les questions de l'amiante dans notre région. Lors de cette rencontre étaient présents le Secrétaire régional de « Rifondazione comunista », Piero Valleise, le Conseiller régional du Groupe Arcobaleno-Vallée d'Aoste, Alessandro Bortot, et le Directeur de l'Inail d'Aoste, Elvira Goglia.

«*Avec le Sous-secrétaire Rinaldi* – souligne le Président Caveri – *nous sommes d'accord sur un parcours, qui soit empreint au réalisme et totalement partagé par les parties intéressées, afin d'examiner les possibilités concrètes pour résoudre le problème de la position des travailleurs soumis au risque de l'amiante jusqu'à présent encore exclu*».

Au cours de la réunion, le président de la Région a rappelé l'engagement de la Région pour affronter le dossier ainsi que l'implication des Parlementaires de la Vallée d'Aoste face à cette problématique, et a rappelé également que l'entreprise de la Cogne résulte importante pour l'économie industrielle de la région, pour un bassin fait de petits nombres et de petites superficies.

«*Le Sous-secrétaire* – conclut Caveri – *est d'accord sur la nécessité d'impliquer la totalité des parties intéressées à savoir Ministère, Régions, Inail et Entreprises – ainsi que sur l'opportunité de travailler de manière coordonnée et sans créer des attentes excessives*».

tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma,7 AOSTA
Tel. 0165.31011 - Fax 0165.40206
Fabrizio Cerise Tel. 335.6122948
e-mail: tecnoserramenti@tiscalinet.it

GAROFOLI GROUP

FORNITURA
E POSA IN OPERA DI:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

PREVENTIVI GRATUITI

Possibilità di sostituzione senza opere murarie beneficiando del contributo regionale per il contenimento energetico

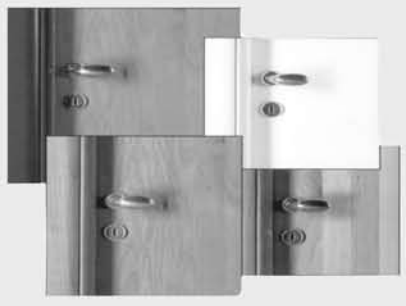

Les rencontres avec la population continuent

Jovençan 24 octobre

Le débat sur le référendum durant la soirée du 24 octobre dernier avait comme protagonistes plusieurs rapporteurs, parmi lesquels l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin, un des membres du Comité Fédéral Aldo Cottino, le Syndic de la commune de Jovençan Sandro Peppelin et l'ancien Président du Gouvernement Dino Viérin.

Tout d'abord, l'**assesseur Viérin** a voulu focaliser l'attention sur *«le choix de ne pas aller voter et ses raisons: nous ne sommes pas contre le référendum en tant qu'institution, au contraire, nous croyons qu'il s'agit sans doute d'une possibilité d'expression de la volonté populaire très importante, mais qui en tout cas propose trois choix légitimes bien précis: voter oui, voter non ou s'abstenir.*

Il ne faut pas remonter à la préhistoire pour découvrir que la Gauche a plusieurs fois donné des dispositions pour ne pas aller voter: et c'est bien ce qui s'est passé, en 2005, avec le référendum sur la fécondation assistée, de la part de Rutelli et de la Margherita; ou bien, en 2003, avec le référendum sur l'article 18, de la part de Piero Fassino et des DS; ou encore, en 1999, de la part de Fausto Bertinotti, à l'occasion du référendum sur le système proportionnel.

Alors, je pose cette question: si l'abstention était alors légitime, pourquoi aujourd'hui ne le serait-elle plus?».

Par contre, l'ancien Président de la Junte régionale **Dino Viérin** est entré dans le détail sur les propositions des référendaires en mettant en évidence *« les effets négatifs en cas de victoire du "oui".*

En premier lieu, une instabilité politique qui porterait à un gouvernement inévitablement ingouvernable: si l'on a toujours voté contre le «voto disgiunto», en ce qui concerne les communes, je ne vois pas pourquoi on devrait faire le contraire aujourd'hui. Là, où ce choix a été fait, c'est-à-dire à Bozen, il y a quelques années, le système n'a pas fonctionné et a été changé.

De plus, ce comité voudrait introduire ce «bipolarisme» italien qui bien évidemment, et c'est sous les yeux de tout le monde, ne marche pas».

Le thème de l'hôpital a été abordé enfin par le syndic de Jovençan, M. **Sandro Pepellin**: *«J'ai participé, en tant que syndic, à la rencontre organisée par le comité référendaire et je dois dire que tous les syndics des communes de la plaine ont refusé cette proposition à l'unanimité, pour un millier de raisons, mais en premier lieu parce qu'ils n'avaient aucune réponse à nos questions: Où? Quand? et surtout avec quel argent? Le référendum sur l'hôpital est sans doute un miroir aux alouettes, vu qu'il n'y a pas de projet ni de programme».*

Vouloir détruire ce qui a été défendu durant toutes ces années et ce qui vient d'être amélioré par le cœur des institutions, c'est-à-dire le conseil régional, est à mon avis un véritable suicide politique, qu'il faut éviter pour le bien de toute la communauté valdôtaine».

C'est bien également une question de cohérence, soulevé par **Aldo Cottino** dans son intervention: *« Je n'accepte aucune leçon de démocratie de la part de ceux qui mentent en étant conscients de le faire. La décision de ne pas aller voter a été prise avec les sections, au mois de juillet, après avoir discuté avec des centaines de personnes qui ont à très large majorité décidé que l'abstention est le choix le plus correct en ce moment.*

Et enfin, la cohérence: les gros bonnets des référendaires qui parlent d'anti-démocratie et d'autres absurdités sont les mêmes qui en 2000 soutenaient avec conviction le choix de ne pas voter pour le référendum sur l'examen de maturité. Peut-on parler, alors, de cohérence?».

Saint-Christophe 25 octobre

La rencontre de Saint-Christophe s'est déroulée en présence d'un public nombreux ce qui prouve que les gens ont envie de comprendre et de ne pas se laisser manipuler par les propositions des référendaires.

En ce sens, le Président du Mouvement **Guido Cesal** a été très clair: *«Plus nous parlons et nous discutons des propositions qui feront l'objet des référendums, le 18 novembre prochain, et plus la fragilité de cette farce et les véritables intentions qui se cachent derrière une opération qui vise uniquement à abattre le système politique sont évidentes.*

Un système qui nous a permis de devenir au cours des années, en partant d'une situation de grande difficulté après la guerre, à devenir l'une des régions les plus riches et les plus solides d'Europe.

Sarre 26 octobre

La salle du conseil était bien pleine ce vendredi 26 octobre dernier, à l'occasion du comice organisé dans la commune de Sarre. En présence de trois assesseurs régionaux, Antonio Fosson, Laurent Viérin et Alberto Cerise, le débat a été tout de suite très intéressant.

En premier lieu, l'**assesseur Viérin** a voulu rappeler aux citoyens que *«l'abstention est sans doute le thème le plus discuté par les référendaires qui nous accusent d'un choix qui est tout à fait légitime: le quorum fixé par la loi existe pour donner la possibilité de s'exprimer aussi avec la décision de ne pas aller voter.*

Bien évidemment, il s'agit d'un instrument qu'on a fortement voulu, mais qui dans ce cas précis propose des contenus trop faibles, voire nuls, pour être pris en considération. L'objectif de ces personnes est alors très clair: détruire le système sans tenir compte des effets sur la communauté valdôtaine».

Par contre, l'**assesseur Fosson** a voulu aborder le thème concernant le référendum sur l'hôpital: *«C'est évidemment une proposition absurde pour au moins deux bonnes raisons: en premier lieu, il s'agit d'une question technique qui est déjà très complexe pour les experts qui travaillent dans ce domaine, et qui est bien évidemment très difficile à gérer pour les citoyens. En deuxième lieu, le projet – si l'on peut parler de projet – est en réalité presque impossible à réaliser, vu qu'eux-mêmes n'ont aucune idée des modalités et des financements nécessaires pour le réaliser.*

Il faut alors réfléchir: pourquoi aller voter pour une proposition qui n'a pas de sens?

L'hôpital est un thème qui touche le cœur de tout le monde, et qui sert aux référendaires pour obtenir la participation nécessaire pour les autres propositions. Il ne faut pas se faire duper par cette astuce».

Enfin, l'**assesseur Cerise** a voulu souligner *« que nous ne nous engageons pas pour défendre nos places, car en tant que conseillers notre objectif est celui de défendre la démocratie à tout prix.*

Ça suffit avec les mensonges, ça suffit avec la Casta, provenant de gens qui étaient au pouvoir jusqu'à hier et qui ont hâte d'y retourner!».

Inauguration du nouveau pont sur le Buthier

Jeudi 18 octobre dernier, le syndic de la ville d'Aoste Guido Grimod a inauguré le nouveau pont qui traverse le torrent Buthier, en reliant le boulevard Federico Chabod et la rue Pasquettaz.
L'œuvre, qui fait partie du plan d'intervention *«Aoste Chef-lieu»,* comprenait également la réalisation d'un rond-point rue Pasquettaz et le réaménagement des rues Mont Velan, Mont Gelé, Pasquettaz et de la dernière partie du boulevard Chabod, ainsi que la réorganisation de la circulation à l'intérieur du parking place de l'Arc d'Auguste (où un nouvel accès a été également aménagé). Des interventions qui étaient prévues par le projet global d'amélioration de la zone Est d'Aoste à travers la zone réservée graduellement aux piétons place de l'Arc d'Auguste. Les travaux, qui ont commencé en février 2006, ont été achevés au mois de septembre dernier: et c'est donc à partir du 18 octobre que sont entrées en vigueur les modifications concernant la nouvelle viabilité. Le syndic Grimod a été le premier à transiter sur le nouveau pont à l'intérieur d'une voiture de Police et une dizaine de minutes plus tard, après quelques hésitations dues à la nouveauté, est passé le premier automobiliste.
«Il s'agit d'une grande œuvre, destinée à éloigner le trafic du quartier et à améliorer la viabilité de la zone», a affirmé le syndic pendant la cérémonie d'inauguration de la structure, juste avant de couper le ruban et la bénédiction du nouveau pont par le curé de Saint-Ours, Aldo Armellin.
«Le projet n'a pas seulement concerné la construction du pont – a continué Grimod – *car il a comporté également le réaménagement des rues adjacentes, l'installation d'éclairages sur les trottoirs, le pavage des routes et le réaménagement de la zone».*
Le nouveau pont sur le Buthier, pour la réalisation duquel 19 mois de travail ont été nécessaires, a coûté à l'administration communale trois millions d'euros financés par le projet *«Aoste Chef-lieu»*.

SECTION D'AOSTE-VILLE

L'Assemblée de la Section d'Aoste-Ville de l'Union Valdôtaine, réunie à Aoste, le 19 octobre 2007, a procédé à l'élection du nouveau Comité de Direction de la Section, qui est ainsi composé : MM. Louis Bionaz, Ennio Brochet, Dominique Davite, Aldo Di Marco, René Favre, Carlo Ferina, Joseph Rivolin, Georges Rollandin, Andrea Curiat Vuillermoz et Roberto Willien. M. Carlo Norbiato et Mmes Lucia Pellissier et Lorella Zani sont membres de droit du Comité.

Le nouveau Comité de Direction, lors de sa première réunion du 26 octobre dernier, a procédé au renouvellement des charges en son sein. Ont été élus à l'unanimité :
M. René Favre, président ;
M. Joseph Rivolin, président adjoint ;
M. Andrea Curiat Vuillermoz, président adjoint et trésorier ;
M. Carlo Ferina, secrétaire ;
M. Roberto Willien, responsable de presse ;
Mme Lucia Pellissier, porte-drapeau.
Le président Favre a tenu à indiquer les grandes lignes du programme du Comité de Direction qui restera en fonction pendant deux ans et demi.
Parmi les priorités figurent notamment la révision du règlement de la Section, le lancement de la nouvelle campagne d'adhésion, l'organisation de rencontres publiques avec la participation des élus locaux et des responsables du Mouvement sur les grands thèmes d'actualité. Des moments de convivialité (dîner social ou rencontres sur le modèle des rendez-vous valdôtains) sont également prévus pour resserrer les liens avec les inscrits.

Aoste, le 29 octobre 2007

Le Comité de Direction
de la Section d'Aoste-Ville de l'UV

Nouvelle saison culturelle et sportive pour le CCS-Cogne

Une vingtaine de cours sont proposés cette année

Antonio Vizzi

La saison culturelle, récréative et sportive du CCS-Cogne, un des plus anciens circuits de la Ville d'Aoste et de toute la Vallée a commencé. A 62 ans de sa fondation, il continue à être un centre de développement de la formation pour tous les âges à travers les disciplines les plus variées. Pour l'année 2007/08, en effet, les cours, qui ont pris le large pour reprendre l'engagement louable d'offrir aux citoyens valdôtains des moments d'évasion mais également de croissance intellectuelle authentique et physique, sont déjà nombreux. Plus de quinze matières sont mises en chantier par la direction qui depuis peu de temps a été réélue à la tête de l'ancienne association.
«*Ce circuit, né en 1945, tout de suite après la fin du conflit mondial qui avait bouleversé la vie publique de la nation et de la Vallée d'Aoste, avec l'acronyme CRAL-Cogne,* - rappelle Luciano Murari, président du Circuit – *s'est immédiatement révélé un choix opportun car il a offert pendant des années des rendez-vous qui ont contribué à la croissance culturelle et sociale de la communauté valdôtaine. Aujourd'hui, environ une vingtaine de cours sont organisés annuellement. Et quels sont les cours les plus fréquentés? De la «Danse Classique», qui implique plus de 100 participants, à la «Gymnastique pour adultes» avec plus de 150 inscrits; de la «Danse orientale» avec 60 passionnés à la «Musique et danse traditionnelles», qui regroupe plus de 100 danseurs avec la volonté de s'amuser, sans oublier la «Danse des caraïbes» avec 80 élèves prometteurs. Pour parler encore* – ajoute le président réélu récemment – *des « Cours de musique » qui concernent plus de 80 élèves et du «Bridge», un noble jeu qui sollicite les inscrits, toujours nombreux, à élaborer des stratégies mentales, utiles également au quotidien. Et puis ajoutons les passionnés de photographie qui suivent des cours pour chaque niveau pour apprendre à connaître les secrets de l'appareil photo, aujourd'hui numérique, avec un enseignant remarquable. Et, encore, le «tricot» pour retourner avec le cœur à la traditionnelle manualité de nos grands-mères et les «Arts martiaux» et le «Yomishin tai aikido», pour enfants et adultes, afin qu'ils apprennent à dominer le corps et l'esprit. La « Biodanza » et le cours d'initiation à la musique pour offrir aux participants des connaissances qui les aident à affronter avec plus de sérénité la vie moderne. Et les cours de danse suivis, surtout par les plus âgés, qui veulent se divertir et socialiser. Le tout* – conclut Murari – *dans les locaux du 18 de l'avenue Battaglione, à Aoste*». A partir de cette année, parmi les différentes disciplines, s'ajoute la section cinéma, avec l'entrée de l'Association Ipotesi Cinema Valle d'Aosta, qui depuis environ dix ans opère dans la région pour proposer de petits cours de sensibilisation au monde du cinéma et de la télévision, toujours à la recherche de talent 'local' que l'on puisse lancer dans l'olympe du «celluloïd». En effet, le 6 octobre dernier, la dernière arrivée sur la scène du CCS-Cogne, a présenté, au siège de l'avenue Battaglione, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux cours de cette année, un documentaire de 26 minutes sur les cours de «Danse classique», «Danse orientale» et «Danse jazz Funky» qui se sont terminés au mois de mai dernier. Luca Nicoletti, professionnel inscrit à Ipotesi Cinema, a réalisé avec les «jeunes» de l'Association, un agréable documentaire qui synthétise remarquablement la valeur sociale, culturelle et formative des cours organisés par le CCS-Cogne. Pour recevoir des informations supplémentaires s'adresser au secrétariat: tél.: 0165/262319 ou visiter le site www.ccscogneao.com.

VERRÈS: LES SOUSCRIPTIONS SONT OUVERTES

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin et du siège central.

Voici le nom du souscripteur de cette semaine:
Lino DHERIN : 500,00 euros

VIE DE NOS SECTIONS

Comité de Direction de la section de Charvensod

Président : Mauro RUFFIER
Vice-président : Giorgio NOVEL
Secrétaire : Eusebe IMPERIAL
Membres : Riccardo BORBEY, Leo BIANQUIN, Delio BOLLON, Emilio CURINGA, Marco LINTY, Marino SAVIOZ.

DÉCÈS

La section
de l'Union Valdôtaine
de Nus

a le regret d'annoncer
le décès de

Madame
Grazia OTTOLENGHI
âgée de 62 ans

La communauté unioniste de Nus adresse ses condoléances émues à ses enfants Marinella, Andrea et Attilio, à sa mère Fiorina, à ses frères Eucardio et Ciro, ainsi qu'à tous ses parents.

NAISSANCE

La section
de l'Union Valdôtaine
de Morgex

a l'immense joie d'annoncer
la naissance de

André QUINSON

qui est venu réjouir le foyer
de Lorenzo et Manuela Viérin

La communauté unioniste de Morgex adresse ses félicitations aux heureux parents et ses vœux de bonheur et de prospérité au petit André.

SPORTS POPULAIRES

TSAN:
Résultats des demi-finales des 13 et 14 octobre derniers

Série A: Verrayes II-Verrayes I 698-985, Saint-Vincent I-Challant-Saint-Anselme I 3568-3290. Série B: Pollein I-Fénis I 1471-971, Châtillon II-Saint-Christophe I 1557-1111. Série C: Roisan I-Quart II 845-1198, Valtournenche II-Saint-Vincent II 436-1180. Juniors: Pollein-Châtillon 1191-824, Brisma-Valtournenche 1570-620

TSAN:
Résultats de la finale du 54ème trophée automnal

Série A: Verrayes I-Saint-Vincent I 2785-1877
Série B : Pollein I-Châtillon II 1206-749
Série C : Quart II-Saint-Vincent II 928-1225
Juniors : Pollein-Brisma 1247-1187

referendum
18 novembre
2007

se non voti è una scelta

hai capito che l'**elezione diretta**
del Presidente e della Giunta regionale
rappresenta la negazione
della democrazia, concentrando
il potere in poche mani, senza alcuna
possibilità di controllo da parte
degli altri eletti e dei cittadini.

non farti strumentalizzare

pas de sens, pas de vote

UNION VALDÔTAINE

FEDERATION AUTONOMISTE
FEDERAZIONE AUTONOMISTA

STELLA ALPINA
VALLÉE D'AOSTE